

O.J N° 1 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2022

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J. N° 2 : AFFAIRES FINANCIÈRES

2023-1B Demande de subventions « Région et Europe » pour l'animation Natura 2000 au titre de l'année 2023.

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité